

MASTER 2 PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

• MASTER 2 PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

La Formation à Partir de la Pratique est un régime original permettant à des étudiant.es qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum, d'entreprendre un parcours d'études personnalisé en psychologie en appui sur cette pratique

Horaires et Session de formation

Toutes les informations concernant les temps de formation, lieux et horaires sont à retrouver sur le [site de la FPP](#).

Présentation

La Formation à Partir de la Pratique est un régime original permettant à des étudiant.es qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum, d'entreprendre un parcours d'études personnalisé en psychologie en appui sur cette pratique pour se former, parce que c'est à partir d'elle qu'ils /elles abordent les études de psychologie.

Il s'agit bien d'un régime d'études et non d'une filière parallèle : c'est-à-dire que les titres auxquels il prépare sont les mêmes que ceux du régime général. Les différences résident dans le mode de validation : chaque étudiant.e présente en fin ou en cours d'année un dossier de travaux personnels devant un jury de trois personnes et dans le rythme de la formation: la FPP suit une logique de parcours et non de validation par année universitaire. Ces différences reflètent un parti-pris pédagogique : "autodidacte aidé.e", l'étudiant.e prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète il/elle glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Public ciblé

Les personnes intéressées par ce dispositif de formation doivent justifier d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum et

Durée de la formation

150

Discipline(s)

- Libellé inconnu
- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Raphaël MINJARD](#)

Contact secrétariat

pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation "à partir" de la pratique, non "par" la pratique et encore moins "à" la pratique.

Le régime FPP permet d'obtenir la licence de psychologie et, après sélection, de valider le master de psychologie. Pour les titulaires de la licence FPP, il demeure possible de candidater dans d'autres universités directement sur des masters selon les places disponibles, à l'Université Lumière Lyon 2 et hors Lyon 2.

Dans cette formation, l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales est souligné, plutôt que leurs découpages. On s'attache à rendre sensible à l'étudiant.e qu'il/elle ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui /elle-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Au sein de cette Formation FPP, le Master de « Psychologie de l'Éducation et de la Formation », parcours « développement, éducation et handicap » vise à former des psychologues capables d'intervenir à partir d'une spécialisation sur le développement psychologique, tant sociocognitif que socioaffectif, en particulier dans des lieux et organismes d'éducation ou de formation comme l'école (éducation nationale), ainsi que dans le champ du handicap (secteur médico-éducatif, éducation spécialisée) dans des établissements tels que les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), Instituts médico-éducatifs (IME), centres d'éducation motrice (CEM), etc. Dans ces domaines, la demande sociale est de plus en plus pressante et renvoie à la priorité accordée au développement des personnes (éducation et formation, notamment).

Les acteurs.rices de terrain et les décideurs.seuses dans le monde de l'éducation, de la rééducation, du secteur médico-social, de la formation préscolaire, scolaire, périscolaire et professionnelle sollicitent régulièrement l'Université pour promouvoir des formations de psychologues capables d'intervenir dans le suivi, la formation, l'éducation et l'accompagnement en remédiation d'enfants, d'adolescents et d'adultes potentiellement, temporairement ou durablement en difficultés sur le plan psychologique et cognitif. Un objectif central de la formation réside dans l'étude et l'attention portée au contexte d'apparition d'une difficulté, d'un symptôme chez le sujet. Le système familial, scolaire, institutionnel seront interrogés en se basant sur l'approche systémique de Palo Alto et avec un regard développemental.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2

contact-fpp@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Modalités de candidature spécifiques

Elle se fait à partir d'un dossier de candidature dont les pièces maîtresses sont un CV détaillé et une lettre de motivation. Ce dossier ainsi que sa notice explicative sont téléchargeables sur internet :

Sur le [site de l'Institut de psychologie](https://psycho.univ-lyon2.fr/), puis : Formation => Formation Continue
=> Formation à Partir de la Pratique

ou

Directement sur la page de la FPPde notre site.

Ce dossier doit parvenir complet au bureau FPP selon les modalités précisées sur le site web FPP.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Analyser et évaluer de façon approfondie les difficultés présentées par un sujet en développement (jeune enfant, adolescent, adulte, personne âgée) :

- Maîtrise des connaissances scientifiques générales en psychologie et approfondies dans le domaine de la psychologie du développement ;
- Utiliser les outils et méthodes du psychologue au service de la rencontre et de la compréhension des problématiques (évaluation, entretien, médiation...);
- Elaborer des hypothèses à partir d'observation en se référant à une théorie.

Réaliser des projets de recherche et de formation et communiquer auprès d'un

public :

- Maîtrise des différentes étapes de la réalisation d'une recherche en psychologie ;
- Capacité à mener une revue de la littérature, de façon autonome ;
- Capacité à écrire un mémoire de recherche.

Connaissances à acquérir

La formation s'organise autour de trois objectifs principaux :

- Acquérir des connaissances scientifiques, théoriques et méthodologiques en psychologie (développement, éducation, formation)
- Former aux compétences et techniques inhérentes à la pratique du psychologue (examen psychologique, techniques d'accompagnement, tests, etc.).
- Former les étudiant.es à la professionnalisation et à la recherche.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Ce Master forme les étudiant.es, futur.es psychologues, aux questions centrales liées à la psychologie de l'éducation, des apprentissages et du développement normal et pathologique. Cette formation permet aux étudiant.es une inscription professionnelle, notamment dans les lieux concernés par l'éducation, la formation et le champ du handicap et médico-social, avec une approche développementale :

- L'éducation ordinaire (psychologue de l'éducation nationale, formateur auprès des enseignant.es, accompagnement des problématiques liées au harcèlement à l'école, etc.) ;
- L'éducation spécialisée (handicap, enfants à besoins spécifiques), avec des débouchés dans des établissements éducatifs comme les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), Centres d'Action Médico Sociale Précoce (CAMSP), Instituts médico-éducatifs (IME), Instituts d'Éducation Sensorielle pour déficients visuels (IES), centres d'éducation motrice (CEM), instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD), etc. ;
- L'évaluation des capacités cognitives des personnes en difficultés, remédiation cognitive et bilan de compétences (pratique institutionnelle ou en activité libérale) ;
- L'intervention dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et dans les structures pour les personnes vieillissantes ;

- La supervision d'équipes de formateurs.rices, la formation initiale et continue de professionnel.les de l'enfance et de la petite enfance (approche éducative et pédagogique) ;
- Les lieux d'accueil petite-enfance (crèches, pouponnières, garderies, accueils mères-enfants, etc.).